

## Lauréat Hôpital Femme-Mère-Enfant

Choix du lauréat

pour la construction de l'Hôpital Femme-Mère-Enfant de Metz

Durant plusieurs mois, Monsieur le Docteur Manini, responsable du pôle femme-mère-enfant de Metz, les médecins, le personnel soignant et la Direction ont participé activement à la définition du cahier des charges de la construction du futur hôpital femme-mère-enfant de Metz.

L'appel d'offres a été lancé en avril et cinq groupements y ont répondu. Des groupes de travail pluridisciplinaires ont analysé les propositions en référence au cahier des charges. Ils ont émis un avis sur l'offre qui répondait au mieux aux besoins et aux attentes. Dans un second temps, dans le cadre de la procédure de conception-réalisation, le jury de sélection du projet de construction de l'hôpital femme-mère-enfant s'est réuni le lundi 30 novembre 2009.

Aussi, l'analyse des groupes de travail et celle du jury se sont rejointes et ont choisi le projet du groupement Demathieu et Bard qui répond aux critères de qualité fonctionnelle et de valeur technique.

Ce projet bénéficie d'une enveloppe financière de 40 Millions d'euros obtenue dans le cadre du plan Hôpital 2007. L'architecture et le projet seront prochainement présentés lors d'une séance plénière avec l'ensemble du personnel du pôle femme-mère-enfant